

## TERMES DE REFERENCE – PROJET YERETALI VIDEO DOCUMENTAIRE / EXPOSITION PHOTO

<b>Bureaux pays</b>	Bureau Pays d'ACF Côte d'Ivoire et Burkina Faso
<b>Projet</b>	YERETALI
<b>Bailleur</b>	Agence Française de Développement (AFD)
<b>Code projet</b>	CIE5B - BFE5A
<b>Durée projet</b>	01/11/2022 – 31/01/2026 (39 mois)
<b>Point focal mission</b>	Coordinateur régional du projet Coordinateurs terrains BF et RCI Référénts communication BF et RCI

### I. OBJECTIFS

Améliorer la notoriété du projet YERETALI, valoriser les résultats et productions, et contribuer à l'adhésion des parties prenantes et bénéficiaires à l'approche visée pour plus de pérennisation des actions du projet dans les zones d'intervention, tout en remplissant les objectifs de visibilité du bailleur et d'ACF.

- ⇒ **Accroître la visibilité du projet à travers la création de contenus multimédias (photos + vidéos)**
- 1) Visite d'un.e photographe /vidéaste sous contrat, pour une diffusion sur les réseaux des bureaux pays + canaux ACF France.
  - 2) Exposition photo organisée dans les deux pays concernés.

### II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise humanitaire sans précédent liée à l'intensification des violences armées. Il est aujourd'hui l'un des pays sahéliens les plus ciblés par les attaques des Groupes Armés Non Etatiques (GANE). Entre décembre 2018 et novembre 2022, le nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Burkina Faso est passé de 47 029 à 1 810 105, soit près de 10% de la population totale, réparties sur l'ensemble des 13 régions du pays, selon le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR).

La crise était d'abord localisée dans les régions du Nord et du Sahel puis de l'Est, avant de s'étendre à la Boucle du Mouhoun, au Nord, au Centre-Nord et au Centre-Est. Depuis 2021, elle s'est accentuée dans les régions à l'Ouest du Burkina Faso, notamment dans les régions administratives des Hauts-Bassins et des Cascades, et a progressé vers la zone frontalière avec la Côte d'Ivoire. Les mouvements de populations venant du Burkina Faso dans les régions du Bounkani et du Tchologo s'intensifient. Les premiers déplacements de ces populations burkinabè dans la zone de Tougbo sont survenus entre juin et septembre 2021. Le 30 novembre 2024, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) identifie 68 505 réfugiés et demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire (dont 25 762 arrivées estimées dans le département de Téhini où opère le projet Yèrètali), dont la plupart proviennent du Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, l'arrivée des populations du Burkina Faso constitue un facteur supplémentaire de crise face à une situation déséquilibrée de développement territorial du nord par rapport au reste du pays. Cela se ressent sur la

pression des terres et des infrastructures primaires, très peu développées dans ces zones. Les tensions intercommunautaires se multiplient également, et certains groupes ethniques sont stigmatisés. La situation socio-économique de la zone et la pression croissante sur les services sociaux de base alimentent cette tension grandissante, avec un risque de conflits communautaires plus généralisés.

La situation actuelle au nord de la Côte d'Ivoire rappelle celle du Burkina Faso sept années en arrière, d'où l'importance d'agir sans tarder, pour anticiper et atténuer les effets probables d'une détérioration similaire dans les mois et années à venir. Les frontières demeurent le plus souvent des lignes artificielles pour les communautés locales, confrontées à des enjeux communs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de faible insertion socioéconomique et d'accès limités aux services sociaux. A cela, s'ajoutent des conflits autour de la gestion des ressources naturelles (dont le foncier), des tensions socio-culturelles et ethniques, des enjeux de protection vis-à-vis des enfants et des femmes qui constituent la majorité des personnes déplacées.

Le **Projet d'Appui au Relèvement et à la Résilience communautaire YεRεTALI** – qui signifie « S'auto-suffire » en Dioula – s'inscrit dans ce contexte fragile et dans une perspective de lien entre la réponse d'urgence et la contribution à l'inclusion socio-économique des plus vulnérables (approche nexus) dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et/ou affectées par la dégradation du contexte sécuritaire dans les régions des Cascades et des Hauts-Bassins au Burkina Faso et dans la région du Bounkani en Côte d'Ivoire. Un paquet multisectoriel et intégré d'activités, adapté aux spécificités des zones d'interventions et des populations ciblées, vise à renforcer de manière durable et intégrée les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de base des individus, ménages et communautés ciblées.

#### **Objectifs du projet :**

- Permettre aux ménages vulnérables, y compris les ménages déplacés et réfugiés, de satisfaire leurs besoins prioritaires et réduire les risques de recours à des stratégies de survie négatives ;
- Accompagner le relèvement et l'autonomisation des bénéficiaires ciblés vers des moyens d'existence pérennes au Burkina Faso ;
- Renforcer la capacité des communautés et collectivités locales pour faire face aux crises et répondre à leurs besoins en cas de choc.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le projet vise également à capitaliser et communiquer sur son bien-fondé et ses résultats. La production de contenus multimédias (vidéo et photos), objectifs de ces TdR, servira donc de support de capitalisation et communication pour mettre en avant les réussites du projet.

### **III. VISITE PRESTATAIRES**

**Durée de la visite :** Si l'on considère les temps de transports entre les pays, des capitales vers les zones d'interventions et entre les zones d'interventions dans chaque pays, il est prudent de compter trois semaines complètes pour couvrir les deux pays. En cas de possibilité des prestataires, ces visites pourront avoir lieu en simultanée sur les deux pays et ainsi la durée sur le terrain pourra être réduite de moitié.

La période idéale pour la collecte des contenus multimédias sera entre avril et mai 2025, période correspondante à la fin de la période de soudure et à la préparation des activités qui seront menées durant la saison des pluies.

**Angles : Impact des déplacements des populations burkinabè dans le Sud du pays et dans le Nord de la Côte d'Ivoire sur leurs conditions de vie et celles des communautés hôtes.**

- ⇒ Mettre en avant les impacts du projet sur la cohésion sociale, le vivre-ensemble, la résilience des populations et la protection. Les liens et bénéfices entre les actions entreprises par le projet de part et d'autre de la frontière devront clairement apparaître.

### Activités à visiter (pour les deux pays) :

- Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existences (SAME) – secteur principal du projet :
  - Distribution de vivres, kits agricoles et kits d'Articles Ménagers Essentiels (AME) ;
  - Appuis à la production maraichère et rizicole ;
  - Appuis à l'employabilité des jeunes et femmes : formations, AGRs, AVEC/IMF ;
  - Activités sur le pastoralisme (menées avec nos partenaires d'implémentations).
- Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) :
  - Réhabilitation, construction et gestion des points d'eau communautaires ;
  - Approche WASH-FIT dans les cantres de santé.
- Santé et nutrition :
  - Stratégie avancée (clinique mobile) en CI ;
- Gestion des Risques Catastrophes :
  - Approches développées au BF (Etude de vulnérabilité, SAP + plan et stock de contingence) + PEWS
- Santé Mentale et Pratiques de Soins (SMPS) :
  - Comparaison des approches entre les deux pays : prévention, référencement, prise en charge des soins et besoins de protections (appui à la documentation civiles au BF), etc.
  - Activités directes ou indirectes influent sur la cohésion des communautés.

Le film devra comporter des témoignages « miroirs » de bénéficiaires des deux pays. . Ces témoignages devront être variés, en incluant à la fois des personnes réfugiées, PDI et communautés hôtes (ne pas multiplier les interviews mais identifier au préalable des histoires de vies fortes et représentatives du contexte dans lequel le projet s'intègre), mais aussi des autorités ou services techniques des gouvernements impliqués dans le projet, tout comme des employés d'ACF ou de ces partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet. A titre d'exemple il pourrait s'agir de :

- Une interview représentant.e d'Action contre la Faim pour évoquer le contexte global d'intervention et les composantes du projet. Certains autres responsables techniques d'ACF pourront être interviewés aux besoins ;
- Une interview d'une autorité compétente et bien impliquée dans le projet : Préfet de Téhini en Côte d'Ivoire, et un gouverneur de région au Burkina Faso ;
- Une interview de nos partenaires d'intervention : RECOPA au Burkina et OPEN-CI en Côte d'Ivoire.

Cette liste, non exhaustive, pourra être sujette à des ajustements durant les réunions de cadrage de l'activité, suivant les besoins et évolutions du projet.

### LIVRABLES ATTENDUS

- **B-Rolls (1h30 par pays) et interviews (utilisables pour production et diffusion sur les canaux internes et externes d'ACF)**
- **Montage de la vidéo et du booklet de l'exposition photo**
- **Langue** : français

- **Durée** : 1 vidéo de 10 minutes (maximum) et des déclinaisons via de capsules vidéo plus courtes (4-5 minutes maximum) pour dissocier la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et/ou les différents secteurs;
- **Période de tournage** : Entre avril et mai 2025 pour les deux pays.
- **Photographies professionnelles en couleur** pour une reproduction dans le cadre d'une exposition photo. Utilisables également pour : les collaborateurs.trices d'ACF au siège et dans les bureaux pays, le site internet, les évènements, les réseaux sociaux, et les partenaires d'Action contre la Faïm. **Environ 100 photos par pays incluant les différents angles précisés ci-dessus.**

## RETROPLANNING

En fonction de la faisabilité et des contraintes :

- Préciser les dates

	Mars 2025	Avril-Mai 2025	Mai-Juin 2025	Juin 2025
Préparation				
Visite				
Production/Validation				
Communication				
Social media				
Exposition photo				

## BUDGET

Un budget maximum disponible est de 19 000 euros.

## CONSIGNES CONTENUS POUR PRESTAIRE

### 1. Photos (version numérique) incluant des légendes avec la date prise de vue, lieu, nom et âge des personnes sur la photo.

**Version numérique, dûment éditées, incluant des légendes et des métadonnées avec la date prise de vue, lieu, nom et âge des personnes sur la photo.**

- **Portraits (avec formulaires de consentement)** : bénéficiaires dont familles avec enfant de tout âge, enfants de – 5 ans pris en charge, et travailleurs humanitaires (pas d'enfant nu).  
**Chaque interview, filmée ou écrite doit s'accompagner d'au moins un portrait photo. Consentement éclairé et documenté (des bénéficiaires et du personnel, versions scannées des formulaires de consentement).**
- **Réponse et activités mises en place** : équipes en action, en interaction avec les bénéficiaires, prise en charge
- **Bénéficiaires** : Les perspectives des bénéficiaires doivent être capturées afin d'identifier le problème, les besoins et la façon dont ACF aide, dans le contexte des activités ACF.
- **Contexte** :
  - Le contexte communautaire, y compris les photos/vidéos des établissements de santé; les lieux pertinents pour les activités du programme d'ACF; l'environnement naturel ;
  - Ressources fournies par ACF (matériel etc.) ;
  - Infrastructure physique ou ressources fournies par ACF avec logos ACF visibles si possible.

- Visibilité d'ACF et des partenaires du programme dans le contexte : logos, casquettes, gilets, badges, posters, matériel éducatif, etc.
  - **De préférence :**
    - Photos en action / activité
    - Photos en extérieur & lumineuses
    - Des images qui retranscrivent une émotion (regard, position)
  - **Formats :**
    - Avoir un mix égal entre photos verticales & paysage
    - Sur les réseaux sociaux, les photos verticales seront dorénavant privilégiées avec les changements d'Instagram, les photos portrait en « plan serré » retranscrivant une émotion forte sont les plus engageantes.

## 2. Vidéos

La B-roll doit être catalogué et étiqueté de manière appropriée.

**Toutes les interview vidéos doivent être accompagnées d'un transcripts en français et timecode.**

**Cadrage :** pour tout témoignage au niveau de la taille pour pouvoir recadrer en vertical

Les produits doivent démontrer clairement le problème et comment les programmes d'Action contre la Faïm aident à améliorer les conditions de vie de la communauté.

### ➤ Livrables

- Des vidéos brutes qui communiquent les défis spécifiques auxquels sont confrontés les individus et les communautés et la façon dont ACF les aide, et qui peuvent être utilisées pour produire une variété de vidéos éditées pour les sites web de l'organisation, les médias sociaux et d'autres plateformes.
- Des interviews face caméra avec le personnel d'ACF, les bénéficiaires des programmes, les partenaires : seulement un nombre sélectionné d'interlocuteurs ; produire des histoires moins nombreuses mais plus développées.
- Rushs de contexte : environnement naturel, structure ACF, habitations, activités etc

### ➤ Préférence

- Vidéo en action / activité
- Photos en extérieur & lumineuses
- Visibilité logo ACF (gilet, casquette, tshirt etc.)
- Ex : interview filmée dehors, devant une activité ACF, un établissement ou intervient ACF, une habitation / l'environnement
- Format de préférence une façon de filmer « immersive » :
  - L'objectif étant pour nous de produire des vidéos éditées plus engageantes, personnifiées
  - On doit avoir l'impression de suivre une personne /activité comme si le spectateur était sur place : par exemple suivre à la caméra un staff ACF, montant dans la voiture ACF, plan de la voiture, la suivre allant vers le projet, montrant les activités, en expliquant
  - Exemples : <https://www.facebook.com/actioncontrelafaim/videos/648365919147211>  
Vlog YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=Y7MT94ZZbZ8>
- **Documents nécessaires**
  - Notes écrites sur l'histoire comprenant les noms, les lieux et les détails contextuels pertinents tels que les titres des postes pour le personnel d'ACF, afin de s'assurer que chaque individu apparaissant sur une photo ou un contenu vidéo puisse être identifié avec

précision, comme le nom/pseudonyme, l'âge, la famille, le lieu, le travail/le statut économique s'il ne travaille pas.

- Transcription des entretiens en français et timecode précis.
- Consentement éclairé et documenté (des bénéficiaires, du personnel ACF et des partenaires). versions scannées des formulaires de consentement).

#### IV. CONDITIONS DE SOUMISSION

Cet appel à soumission s'adresse, aux sociétés spécialisées dans l'audiovisuel, aux prestataires professionnels de la photographie et de la vidéo, aux consultants individuels (experts indépendants, freelances). Les candidats devront soumettre une proposition financière et technique :

##### a) Offre technique

Les prestataires intéressés par le présent avis doivent fournir les documents suivants :

- Composition de l'équipe : Le/les CV indiquant les expériences et compétences de la /des personnes impliquées dans la réalisation de la prestation.
- Un book, site internet ou tout support visuel prouvant l'expérience et résultats du prestataire
- **NB** : Pour les sociétés joindre les documents d'enregistrements et d'existences légales (RCCM, NCC, ou tous document légal selon le pays d'enregistrement)

##### b) Offre financière

L'offre financière détaillée précisant les différents chapitres de dépense pour la prestation ; le montant total en Hors taxes.

L'offre devra également contenir une période de validité (au moins 30 jours)

**Note** : Relativement au code des impôts en Côte d'Ivoire pour toutes candidatures individuelles (nationaux comme non nationaux), qu'une retenue de 7,5% représentant l'Impôt sur Bénéfice Non Commercial (IBNC) sera appliquée au montant total de l'offre.

##### c) Délai de soumission des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures devront être envoyés uniquement par email à l'adresse [offres@ci-actioncontrelafaim.org](mailto:offres@ci-actioncontrelafaim.org) avec pour objet «**202502\_YERETALI\_Réportage vidéo et photo**» au plus tard **le 17 Mars 2025 à 17h00 (GMT+0)**.